



Zorana Sokolovska (2021), *Les langues en débat dans une Europe en projet*. Lyon : ENS Éditions, collection Langages, 306 pages

Francesca Bisiani

L'ouvrage de Zorana Sokolovska examine l'évolution du discours institutionnel sur le plurilinguisme et la diversité des langues au Conseil d'Europe en tant que terrain de définition et de construction des valeurs européennes. Par une approche au croisement de la sociolinguistique et discursive des institutions supranationales, elle propose d'examiner le rôle du discours d'autorité, au sens bourdieusien du terme, dans la fabrication et reproduction des pratiques sociales et linguistiques.

Pour ce faire, elle s'appuie sur un corpus d'étude de 1948 à 2008 composé de textes émis par le Conseil d'Europe. L'exploitation de ces documents permet, d'une part, de faire état des tensions qui ont traversé la généalogie et l'élaboration du discours sur le plurilinguisme au sein du Conseil d'Europe et, d'autre part, de relever la dimension politique qui oriente les productions discursives institutionnelles.

Dans le premier chapitre, Z. Sokolovska présente le cadre conceptuel de son étude qui s'appuie sur le rapport entre la « langue » et l'« État ». L'articulation de ces deux concepts découle des fondements théoriques selon lesquels la langue est un instrument qui légitime la production et reproduction de l'État-nation. Plus particulièrement, elle mobilise trois notions : discours, idéologie et *keyword*. Le « discours » est à comprendre, au sens de Michel Foucault, comme une pratique qui est conditionnée par les conditions de productions du discours même, et qui, en même temps, « agit de manière structurante » (p. 30). Par l'« idéologie », l'auteure entend la pratique discursive par laquelle, dans un système de pouvoir, les acteurs visent à soutenir ou, au contraire, à disqualifier des idéaux. Enfin, le *keyword*, qui rejoint la notion de « formule » d'Alice Krieg-Planque, renvoie aux termes qui « cristallisent des enjeux politiques et sociaux » (p. 33) et qui obligent les acteurs institutionnels à se positionner autour d'un concept polémique. Cette approche tripartite permet à Z. Sokolovska de développer une démarche critique et généalogique qui vise à examiner les raisons et les intérêts sous-jacents au discours sur les langues au Conseil d'Europe.

Le deuxième chapitre est dédié à la genèse et au fonctionnement du Conseil d'Europe.

L'étude détaillée de cette institution met l'accent sur les conditions d'émergence du Conseil d'Europe et rend compte des besoins de reconstruction et de coopération interétatique qui ont justifié sa création après la Seconde Guerre mondiale. L'auteure précise que, aux fins de l'analyse, l'institution analysée doit être considérée comme

un réseau institutionnel et politique dans lequel s'établissent et se renouvèlent les rapports sociaux. L'institution devient donc un terrain d'étude qui permet d'observer non seulement les relations de pouvoir qui la façonnent, mais aussi les positionnements que celle-ci adopte par rapport aux États et aux autres institutions européennes et internationales. À partir de ces constats, Z. Sokolovska propose une réflexion sur le rôle des textes dans la compréhension du fonctionnement du Conseil d'Europe. En raison de la valeur politique et idéologique liée aux conditions de production et aux divergences des représentants étatiques qui compose cette institution, les textes deviennent les « expressions matérielles d'un ensemble de processus institutionnels » (p. 56).

Le troisième chapitre se penche sur les textes et débats fondateurs sur les langues au Conseil de l'Europe. L'auteure identifie trois évènements discursifs, autrement dit trois étapes historiques concomitantes qui encadrent les premières pratiques discursives dans les années cinquante où émerge la question de la diversité des langues : le rôle des langues dans la création d'un patrimoine commun européen (en opposition au discours fondé sur le totalitarisme national), la proposition de l'application d'un bilinguisme franco-anglais et le débat sur l'enseignement de l'esperanto. Ces analyses permettent de mettre en avant les premiers pas vers une conception institutionnelle des langues à travers un processus discursif qui vise à présenter la diversité linguistique comme un patrimoine commun à préserver et à transmettre. En effet, les débats sur le bilinguisme franco-anglais et sur l'enseignement de l'espéranto ouvrent la voie à un nouveau terrain d'étude, à savoir l'enseignement des langues vivantes.

Le quatrième chapitre est consacré au rôle de l'enseignement et de l'apprentissage des langues en tant que nouvel objet de débat au sein du Conseil d'Europe. Par une analyse qui s'appuie sur deux Recommandations (n°69 et n°82, p. 125), Z. Sokolovska montre comment la mobilisation de la question de l'éducation devient progressivement un outil essentiel de promotion de la diversité linguistique et, plus généralement, de la coopération interétatique.

Elle se penche tout d'abord sur la création du Conseil de la coopération culturelle au sein du Conseil d'Europe et sur les dynamiques de « démocratisation » (p.139) de l'enseignement qui doit être inclusif et accessible à tout type d'apprenant. Puis, l'auteure examine la nouvelle conception du rôle de l'apprenant qui, sous l'impulsion des logiques néolibérales de l'époque, doit être libre de se former de façon autonome et de choisir ses langues d'apprentissage. Ces constructions discursives posent les bases du « plurilinguisme » et participent conjointement à une promotion de la diversité linguistique qui servirait également à contrer la dominance de l'anglais et à protéger les langues, notamment les langues officielles, des États-nations.

Dans le cinquième chapitre, l'auteure examine l'élaboration de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires de 1992. Elle se penche notamment sur le processus discursif de légitimation des langues régionales et minoritaires qui s'appuie sur l'articulation entre langue et culture. La promotion de la diversité linguistique et culturelle englobe les langues qui ne sont pas officielles, mais, ce faisant, elle contourne la question politique liée à la reconnaissance des minorités linguistiques.

En effet, la Charte évite de fournir une définition politico-sociale qui puisse véhiculer les langues à des groupes socioethniques déterminés (p. 197). C'est dans ce contexte qui est mobilisé le concept du plurilinguisme, présenté comme une garantie de la co-existence des langues officielles et minoritaires. Toutefois, la responsabilité de cette complémentarité est endossée aux locuteurs des langues régionales et minoritaires qui sont invités à apprendre la langue officielle, alors que les locuteurs des langues nationales peuvent décider si apprendre une langue minoritaire de manière optionnelle.

Le sixième et dernier chapitre est dédié à la conception la plus récente du « plurilinguisme » qui correspond à sa mise en discours dans le contexte de l'après 1989 comme instrument de renforcement de l'idéal démocratique. En effet, après la chute du mur de Berlin, la restructuration du Conseil d'Europe reposerait sur la nécessité de soutenir la cohésion sociale en Europe ainsi que sur l'émergence d'une « citoyenneté démocratique » qui correspond à l'idéal d'une « intégration politique et sociale des individus dans l'optique d'une démocratie participative européenne » (p. 270). Ainsi, le plurilinguisme devient une faculté de l'individu qui, par l'apprentissage de plusieurs langues, peut participer activement à la vie politique et sociale de l'Europe. Toutefois, cette conception de l'apprenant rappelle les logiques néo-libérales (chapitre 4) associées aux intérêts langagiers des États-nations. Le plurilinguisme est ainsi un terrain de débat à double tranchant où s'entrelacent d'une part les revendications étatiques au sein des institutions supranationales et, d'autre part, les objectifs liés à une Europe commune et collective.

Dans la conclusion, l'auteure propose une réflexion sur les tensions entre l'idéal européen et l'idéal des États-nations qui caractérisent les débats sur les langues depuis les années cinquante au Conseil d'Europe et qui se manifestent notamment dans la question de l'enseignement-apprentissage des langues vivantes. En outre, elle s'interroge sur le rôle des institutions dans le modelage des valeurs européennes ainsi que sur la mise en discours des *keywords* participant à l'élaboration des idéologies et des espaces sociaux.

L'ouvrage de Z. Sokolovska nous semble apporter une réflexion significative sur des concepts qui structurent le discours institutionnel dominant sur les langues. Ces termes à connotation positive et à première vue dépolitisée sont pourtant porteurs de tensions qui surgissent avant tout du fait que les institutions supranationales sont un lieu de rencontre et de débat des États qui les forment et le pouvoir sur le plan européen est donc conditionné par les intérêts étatiques. L'étude de ces tensions au sein des institutions et l'exploration des productions discursives autour des concepts devient cruciale à l'heure des questionnements autour de l'avenir des langues surtout en relation avec les problématiques liées au développement de l'intelligence artificielle et aux pratiques langagières discriminatoires (par exemple les « biais » algorithmiques ou l'aplatissement des variations linguistiques).